

03.11.2003 - 15:35 Uhr

AD de IUSS du 3 novembre 2003: Extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de LUE : oui, mais seulement avec des mesures de protection sur le marché du travail

Berne (ots) -

Le marché suisse du travail n'est pas préparé à l'ouverture de l'Union européenne (UE) vers l'Est. C'est le constat très clair de l'Assemblée des délégué(e)s (AD) de l'Union syndicale suisse (USS), qui s'est tenue aujourd'hui 3 novembre 2003. L'AD de l'USS a assorti ce constat de revendications à l'attention des milieux politiques, à savoir : des réglementations transitoires analogues à celles que l'UE a convenues avec l'Allemagne et l'Autriche, la possibilité de promulguer des réglementations collectives à titre préventif, une déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail (CCT) qui soit facilitée, le contrôle efficace de l'application des mesures d'accompagnement et des améliorations du droit suisse du travail.

L'AD de l'USS est persuadée que l'adhésion à l'UE de nouveaux membres de l'Europe centrale et orientale est un important projet politique, qui resserrera la collaboration entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est et ouvrira aux nouveaux États membres une perspective d'unification rapide avec l'Europe de l'Ouest. Comme la Suisse, contrairement à la plupart des pays européens, a un faible taux de couverture syndicale et que seul un petit nombre de CCT contient des réglementations sur les salaires, les importantes différences de conditions de travail et de salaires entre la Suisse et les nouveaux membres de l'UE, ainsi que les forts taux de chômage de ces derniers risquent d'exercer une pression considérable sur les salaires versés dans notre pays. C'est pour cela que l'USS ne pourra dire oui à l'extension de la libre circulation des personnes à ces nouveaux membres que si la Suisse décide les mesures de protection qui s'imposent.

Les déléguées et délégués syndicaux ont par ailleurs fait savoir que l'USS allait lutter de toutes ses forces contre la 11^e révision de l'AVS. Cette révision est une attaque frontale contre la plus importante institution sociale du pays. L'USS combat également le train antisocial de mesures fiscales qui ne consiste en fait qu'en cadeaux fiscaux pour les familles nanties et les propriétaires. Enfin, l'USS entend défendre l'assurance-maternité contre le référendum lancé par l'UDC et soutenu par les dinosaures du parti radical.

Serge Gaillard, secrétaire dirigeant à l'USS, 079 353 11 06, se tient à votre disposition pour tout complément d'information sur ces questions.